Continuité CONTINUITÉ

Un bilan complet

Yvan Fortier

Number 23, Spring 1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18747ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Fortier, Y. (1984). Un bilan complet. Continuité, (23), 5–6.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



UN BILAN COMPLET

Le Conseil des monuments et sites du Québec aura bientôt dix ans. En si peu de temps, il réussit, grâce à un indéfectible bénévolat, à affirmer sa présence pan-québécoise. Années fébriles où ses membres actifs signalèrent au public les buts du CMSQ par des prises de position sur divers dossiers de sauvegarde et de mise en valeur des biens patrimoniaux. Années de travail et d'interrogation critique culminant en ce manifeste québécois pour la défense et l'illustration des ressources patrimoniales: la Déclaration de Deschambault. Enfin ce fut la publication officielle du CMSQ qui se fit récemment une nouvelle toilette, acquit de l'envergure, devint un magazine, devint Continuité.

Aboutissement de remarquables efforts, le magazine du CMSQ exprime bien, par son titre, la persévérance et la logique dans l'action de ses membres. Sa naissance survint à un moment critique de la vie culturelle québécoise, car elle coïncida avec une redéfinition des priorités au ministère des Affaires culturelles où l'on parlait désormais de délestage — un fardeau, le patrimoine? — du parc immobilier. Il est vrai qu'il y avait crise économique.

UNE CONFRONTATION

Une autre crise, touchant la manière de concevoir et de pratiquer la conservation, secoua cependant l'univers de la mise en valeur des ressources patrimoniales. À la «résurrection» s'est opposée la «conservation



M. Yvan Fortier, président.

en vrac». La première orientation restituait à des structures bâties leur apparence originelle, la seconde se fondait sur le principe du respect de l'évolution du monument.

Les conséquences de cette confrontation d'idées furent multiples. La restaurationreconstitution coûtait cher et n'était pas à la portée de toutes les entreprises privées ni des individus. Une fois libérées de l'hypothèque de la restaurationreconstitution, maintes entreprises purent investir le domaine du patrimoine: la «condominiumisation», véritable coqueluche des quartiers anciens, prit la relève. Ces bâtiments anciens, hier encore menacés de restauration, jouiront maintenant d'un avenir rentable. Depuis que les ressources

patrimoniales sont devenues des éléments positifs de représentation sociale, le remplacement des populations locales est devenu réalité: les couches sociales aisées ou les groupes en ascension s'y imposent facilement. En revanche, cela possède un certain avantage, celui de garder vivants des édifices anciens. Mais qu'est-ce en regard du coût social qu'engendre le roulement de population?

Les tenants de la mise en valeur des ressources patrimoniales doivent plus que jamais tenir compte de la destination sociale des monuments et des sites, de la compatibilité fonctionnelle et de la rentabilité ainsi que des critères esthétiques. La nécessité d'élargir le champ de réflexion provient de ce que la rénovation des quartiers anciens ira en s'accélérant au cours des prochaines années, tandis que le poids des organismes voués à la mise en valeur des biens patrimoniaux ne croîtra pas nécessairement en proportion. Le problème est de taille pour le CMSQ: inutile de tenter de l'éluder, mieux vaut relever le défi. Voilà pourquoi le présent conseil d'administration du CMSQ s'est doté d'assises solides en mettant sur pied un certain nombre de comités, très majoritairement composés de bénévoles.

LES COMITÉS

Le comité d'avis et de prise de position reflète sa préoccupation fondamentale: exprimer un avis critique et formuler des propositions de mise en valeur relativement à toute action touchant un bien patrimonial. À travers ce comité, le CMSQ agit soit de son propre chef, soit de concert avec d'autres organismes sollicitant son appui. Les membres de ce groupe de travail se sont penchés, depuis octobre 1983, sur divers dossiers: 1) l'opportunité de faire de la ressource archéologique du secteur du Vieux-Port de Trois-Rivières une contrainte majeure dans le cadre des travaux prévus; 2) un mémoire remis au ministère de l'Environnement du Canada abordait le cas de l'archipel de Mingan, de la Grosse-Île, d'un parc éventuel dans la région du Saguenay, du parc Cartier-Brébeuf, des Vieux-Ports de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, tout en

insistant sur la nécessité de la concertation avec le gouvernement du Québec et les municipalités; 3) la maison Falardeau. de Sainte-Foy, au sujet de laquelle il convient de limiter les retombées négatives d'un proiet d'instauration d'un restaurant; 4) le cas exemplaire de l'archéologie dans la ville de Québec et la proposition d'une nouvelle entente entre le ministère des Affaires culturelles et la municipalité. Nombre de dossiers sollicitent encore ce comité dont les visées reçoivent l'aide du magazine Continuité par l'écho qu'il apporte à ses prises de position.

D'autres comités bénévoles veillent au rayonnement de l'organisme: celui des colloques et des activités spéciales élabore notre participation au Salon international du livre de Québec au printemps 1984 et au Colloque sur les traditions maritimes au Québec (octobre 1984); déià il prévoit l'organisation d'un colloque pour 1985. Un comité de relation avec les régions tente de maintenir constants les rapports avec ceux qui, partout au Québec, s'intéressent au patrimoine. À cette fin, les bénévoles du comité prévoient la création d'un centre de documentation qui puisse desservir les intéressés. Le comité de révision des statuts et règlements a mené ses travaux afin de proposer à l'assemblée générale les amendements opportuns. Un comité d'étude pour une charte de la restauration présentera, lui aussi, le fruit de ses réflexions lors de l'assemblée annuelle. Le magazine Continuité regroupe. pour sa part, un comité de direction, un comité de rédaction et un comité de lecture. Il y a. enfin, un autre groupe de travail chargé des communications: c'est le comité de promotion et de diffusion, sorte de pivot par l'intermédiaire duquel le CMSQ et toutes ses composantes entendent se faire connaître et susciter de nouvelles adhésions

Le CMSQ regorge d'activités et cela nécessite une masse monétaire importante. C'est du

comité de financement que relève cet aspect; le sérieux et la crédibilité de l'action de tous les comités sont garants des invitations que lance le comité de financement à injecter des fonds dans notre organisme. Grâce à ce groupe de travail, nous voyons désormais qu'il existe une solution à long terme: nous prendre en main au moyen de la création d'une fondation. L'envergure de l'organisme l'exige. mais il faudra que, d'ici là, diverses sources subventionnaires investissent dans notre organisme et misent sur notre potentiel, un potentiel qui peut s'agrandir au rythme de l'engagement personnel de tous nos membres. Yvan Fortier

Héritage Montréal

MAISON DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES UN EMPLACEMENT MAL CHOISI

En novembre demier, le gouvernement du Québec dévoile son plan de relance économique. Parmi les programmes et les projets annoncés figure la Maison des sciences et des techniques.

Amorcées depuis quelques années, les discussions relatives à la conception et à l'emplacement de ce musée ont abouti à des audiences publiques tenues en mars 1984. Étonnant, dans ces conditions, que son emplacement ait été connu plus tôt.

Le choix unilatéral de l'île Sainte-Hélène fut immédiatement l'objet de critiques. Des organismes populaires favorisent un lieu mieux intégré au milieu urbain, par exemple le Vieux-Port.

En décembre, le ministre Gilbert Paquette rend public un rapport sur l'implantation du musée, préparé conjointement par la Ville de Montréal et le ministère des Sciences et de la technologie. Il annonce par la même occasion la mise sur pied du comité consultatif, présidé par M. Fernand Séguin, dont le mandat est d'«impliquer (...) toute la communauté québécoise dans la réalisation de cet important élément culturel et scientifique».

Héritage Montréal a soumis un mémoire dans lequel il appuie la création du musée mais exprime son désaccord quant à l'emplacement décidé. Plusieurs mémoires abondaient dans le même sens, dont ceux du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

LE MUSÉE

La Maison des sciences et des techniques concrétise un projet élaboré à l'origine par le ministère des Affaires culturelles et confié depuis peu au ministère des Sciences et de la technologie. Importante institution muséologique à vocation scientifique, la Maison sera un outil de compréhension et d'interprétation de l'histoire des sciences et des techniques au Québec.

Les expériences précédentes montrent que ce type de musée est fort populaire et fréquenté par un large public. Bien conçu, il serait un carrefour de rencontre pour les scientifiques, un lieu d'information et d'échanges pour les étudiants ainsi qu'un centre permettant au grand public d'avoir accès aux

connaissances scientifiques d'une façon agréable. Il constituera alors un attrait touristique significatif et favorisera la revitalisation de son environnement immédiat.

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Héritage Montréal estime que le choix du Vieux-Port faciliterait l'intégration physique, psychologique et culturelle du musée à la ville. Il serait ainsi à proximité de l'arrondissement historique qui a vu naître le développement scientifique et technologique de Montréal. De plus, cet emplacement permettrait d'élargir la notion de musée. D'une simple «boîte contenant des objets exposés», il deviendrait le coeur d'un «quartier-musée».